

DÉPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de SENLIS
Canton de Nanteuil le Haudouin

MAIRIE DE FRESNOY-LE-LUAT

Place Daniel BOURGOIS - hameau du Luat
60800 FRESNOY-LE-LUAT
Tél. Fax. 03.44.54.21.19
Mail : mairiedefresnoy@wanadoo.fr
Site mairie : fresnoyleluat.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 003/2025 Autorisation d'ouverture d'un débit temporaire de boissons

Le Maire de la Commune de Fresnoy-le-Luat (Oise),

Vu la demande en date du 19 mars 2025 de M. Martin VANLERBERGHE dirigeant de la Brasserie Félicité, pour ouvrir un débit de boisson temporaire lors de la journée « les Jardins en fanfare » organisée le samedi 26 avril 2025,

Vu l'arrêté Préfectoral sur la police des débits de boissons pris en application des articles L49 et L49-1-2 du Code des débits de boissons,

Vu les articles L2212-1 et L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L22 et L48 du Code des débits de boissons,

ARRÊTE

Article 1 : La Brasserie Félicité représentée par M. Martin VANLERBERGHE, est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire, de 10h à 20h, le samedi 26 avril 2025 à l'occasion de la journée « les Jardins en fanfare » qui se déroulera rue de la Montagne à Fresnoy-le-Luat.

Article 2 : A l'occasion de la manifestation mentionnée à l'article 1^{er}, **le débit de boissons temporaire ne pourra vendre ou offrir**, sous quelque forme que ce soit, **que des boissons des groupes un et trois** définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé Publique.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Nanteuil-le-Haudouin,
- La Brasserie Félicité

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Fait à Fresnoy-Le-Luat, le 24 mars 2025
Le Maire, M. Stéphane PÉTERS

